



Annexe C – Les 3RV-E

Les 3RV-E sont à la base de tout bon plan de gestion des matières résiduelles. Il s'agit de la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles :

- Réduire à la source
- Réutiliser,
- Récupérer en vue du recyclage et
- Valoriser

L'élimination ultime des déchets constitue évidemment le dernier recours lors de la mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Cette hiérarchie est applicable à l'ensemble des matières que souhaite ne plus avoir en sa possession le milieu scolaire et elle invite à se poser les questions suivantes :

- Aurions-nous pu éviter de produire cette matière résiduelle ?
- Pouvons-nous donner une seconde utilité à ce produit avant de nous en départir ?
- Pouvons-nous récupérer ou valoriser cette matière ?
- Devons-nous réellement l'éliminer ?

320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 207, Québec, QC, G1K 8G5

T 418-523-8585 | SF 1 866 621-6927
info@geretesmatieres.ca
geretesmatieres.ca

Une initiative de :

